



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**

**Élection des représentants du personnel à la CCML du 2nd degré de Nouvelle-
Calédonie**

SCRUTIN DU 8 DÉCEMBRE 2022

Réunion du 8 décembre 2022

PROCLAMATION DES RESULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 25 JUIL. 2022, le bureau de vote centralisateur privé de Nouvelle-Calédonie réuni le jeudi 8 décembre 2022, à 5 heures 30, heure de Paris, au Vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie, proclame les résultats électoraux suivants :

A. Composition du bureau de vote

Président : M. Roser Erick

Secrétaire : Mme Martinez Catherine

Délégués des listes :

1. Mme Lefebvre Jordane, SYNEP CFE-CGC
2. M. Buffin André, FEP CFDT
3. M. Wejieme Victor, USTKE

B. Résultats du dépouillement

Données générales

Nombre des électeurs inscrits :	902
Nombre des votants :	353
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	3
Nombre de suffrages valablement exprimés :	350

Listes en présence

Listes en présence	SYNEP CFE-CGC	FEP CFDT	USTKE
Nombre de voix	256	78	16
Nombre de sièges	3	1	0

C. Calcul du nombre de sièges attribués à chaque liste en présence

Etape 1 : calcul du quotient électoral (QE) =

87,50

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Etape 2 : répartition des sièges suivant le QE

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
SYNEP CFE-CGC	2
USTKE	0
FEP CFDT	0

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE (A) sur nombre total de sièges de représentants titulaires à pourvoir (B) répartis selon la règle du QE =

2

Nombre de sièges restant à pourvoir (B) – (A) =

2

Etape 3 : répartition selon la plus forte moyenne (PFM) si nécessaire :

Attribution du siège n° 3

Listes en présence	Plus forte moyenne
SYNEP CFE-CGC	85,33

La liste SYNEP CFE-CGC a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n°3.

Attribution du siège n° 4

Listes en présence	Plus forte moyenne
FEP CFDT	78,00

La liste FEP CFDT a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n°4.

Résultats :

Listes en présence	Nombre de sièges obtenus à l'issue de la répartition
SYNEP CFE-CGC	3
USTKE	0
FEP CFDT	1

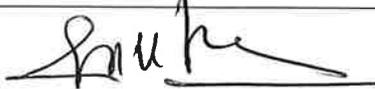
D. Représentants des organisations syndicales proclamés élus

Titulaires	Mme Lefebvre Jordane	SYNEP CFECG C
	M. Vanhalle Rémy	SYNEP CFECG C
	Mme Cornaille Frédérique	SYNEP CFECG C
	M. Buffin André	FEP CFDT

Suppléants	M. Kabar Boris	SYNEP CFECG C
	Mme Simard Emmanuelle	SYNEP CFECG C
	M. Aymeric Damien	SYNEP CFECG C
	Mme Kasman Anne Laure	FEP CFDT

E. Observations

F. Emargements

Le président	
ROSTER Eudic Le secrétaire	
Le secrétaire suppléant	
Les délégués de listes ou leurs suppléants	
Jordane LEFEBVRE	
André BUFFIN	
Victor WEJEMÉ	

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

CCM locale du 2nd degré de Nouvelle-Calédonie (ens. privé)

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00		au 08/12/2022 à 17h00	
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 902	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées 3		
B. Nombre de votants	B = 353		Nombre de sièges à pourvoir P = 4		
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 3		Quotient électoral (2 décimales)		
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 350		$G = \frac{D}{P} = \frac{350}{4} = 87,50$		

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = D)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège	
SEP-CGC Enseignement privé UT CFE-CGC NC	SYNEP CFE-CGC	256	2	1° - 85,33			3
USTKE	USTKE	16	0				0
FEP-CFDT Enseignement privé VOTRE VOIX NOTRE ACTION	FEP CFDT	78	0		2° - 78,00		1

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Les membres du bureau de vote électronique attestent qu'il a bien été constaté que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal sous sa forme dématérialisée. Les membres du bureau de vote électronique attestent que cette liste d'émargement annexée est strictement identique à la liste d'émargement scellée par la solution de vote électronique à la clôture du scrutin.

Signature des membres du bureau de vote		
NOM et PRENOM	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature
ROSTER Euzh	Président	
BUFFIN André		
MOISSON Héliane		
WEJEME Virgin		
LEFEBVRE Jordan		
VANHALLE Remy		
THOMAS Helentine	secrétaire npp	
Mathieu Catherine		

